

## RESIDENCES BOURSEUL ET GUERIN

Compter rendu de la réunion du 03 juillet 2015

### **1°) Point sécurité (Police Nationale) ou responsable sécurité.**

- **Point entrées 900 et 1000 (intrusions, graffitis, menaces...)**

Ces deux entrées ont été particulièrement sensibles du point de vue tranquillité et sécurité. Suite à l'intervention de M. Marc LAUTEM responsable sécurité en relation avec la Police les intrusions ont cessé.

Un habitant (940) au comportement psycho-pathologique sème le trouble dans l'immeuble. Jet de déchets par la fenêtre, souillures sur boîtes à lettres, comportement agressif.

Monsieur DAUSQUE signale les difficultés juridiques et médicales rencontrées en général dans le traitement de ces problèmes. Il propose la rédaction d'attestations de témoignages pour renforcer les démarches.

- **Incivilités, passages bruyants et circulaires de mobylettes ou quads.**

Les barrières en chicanes allée du Gal Koenig côté école-piscine sont régulièrement démontées la nuit probablement pour faciliter les rassemblements de jeunes.

M. Hocine MAZY, Adjoint au Maire, chargé du quartier du Faubourg de Béthune, intervient pour informer l'assistance de l'action de la Ville dans ce domaine. La disposition de nos Résidences est propice au rassemblement des jeunes. L'entrée principale de l'école maternelle a été sécurisée. La terrasse, où les jeunes accèdent souvent, a été inspectée par la Police pour vérifier si aucun produit ni objet prohibé n'y étaient cachés. Des rondes de Police sont effectuées. Il serait pertinent que ces interventions bénéficient d'un effet de surprise pour être efficaces.

- **Squat sous les porches.**

Côté Chappe 300-400-500 le parvis est tranquille depuis le début de l'année. Des rappels ont été faits à la rentrée de mai avec succès. Cela a été possible grâce à des appels systématiques du 17, la réactivité des patrouilles de la Police Nationale et l'action de la Ville en direction des Lycées.

Certains porches comme le porche 900-1000, ou l'entrée 200 Lumière ont été encore fréquentés

- **Signalisation et règles de stationnement.**

Certains visiteurs ou locataires prolonge le stationnement intérieur de leurs véhicules. Il faut rappeler que le stationnement est interdit par arrêté municipal du 5 mars 2003 sur le domaine public : Allée de Harrow, Allée Koenig et Place Pompidou. Une tolérance d'usage admet le dépôt minute des personnes et des bagages. Les véhicules de déménagement sont admis dans la limite du raisonnable. Il faut rappeler que le locataire est responsable du respect de ces règles auprès de ses visiteurs.

Des véhicules stationnent près de l'entrée 200 Chappe empruntant l'allée-pompier autrefois fermée par une borne.

M. MAZY signale que le stationnement interne est soumis à autorisation. Une signalisation plus précise peut être envisagée aux accès notamment rue Camille Guérin.

- **Accès piscine-tram (réunion du 24 juin).**

Une réunion de concertation a eu lieu le 24 juin entre les représentants de la Ville du SMTD, de NOREVIE et de l'association.

L'ancienne voie de demi-tour du Tram est maintenue en cas d'incident vers le terminus Tassigny. Un accès de secours sera aménagé. Une protection des pelouses serait prévue avec la pose de pierres. Une borne pourrait être installée.

## **2°) Point des travaux.**

- **Eclairage sous-sol et consignes d'évacuation.**

En l'absence de M. CAUDRON le point est reporté à la prochaine réunion.

- **Point dossier déchets.**

Selon M. DAUSQUE le dossier est au point mort.

M. FLAHAUT s'insurge de ce nouveau contretemps. Il rappelle que ce dossier est ouvert depuis 2004 et que les riverains sont excédés. De plus le dispositif actuel facilite les dépôts sauvages de riverains peu scrupuleux tant rue Bourseul que rue Camille Guérin. Ce problème récurrent renvoie une image peu attractive de la résidence.

- **Installation de douches personnes âgées et/ou handicapées (chantiers ponctuels)**

Mme LETHELLIEZ confirme que l'installation prévue des douches est réalisée en fonction de priorités établies en fonction des personnes concernées. Bourseul n'est pas seule concernée.

- **Rénovations PC. (Peintures)**

Le chantier du bâtiment Chappe est en cours. M. FLAHAUT signale une fois de plus que l'espace entre mur et escalier qui facilite le passage de déchets et poussières aux étages inférieurs

## **3°) Divers soulevés le 16 décembre.**

- **Poubelles Camille Guérin. (300 – 400 – 500)**

Mme DAMBRINE sera contactée pour faire la transition sur ce point.

- **Evacuation des eaux usées suite travaux du tram.**

Ce problème rencontré au bâtiment Calmette serait résolu.

- **Habitants Relais (?)**

La mise en place est encore à l'étude

## **Questions diverses des habitants.**

- La porte du parking souterrain Chappe a été vandalisée : câble d'alimentation sectionné net.
- Des travaux mécaniques bruyants par des personnes dont on ne connaît pas l'identité et qui maintiennent la porte ouverte.

Pierre FLAHAUT demande ce qu'il faut faire dans ce cas. M. DAUSQUE

- Problèmes présents et à prévoir de la « cohabitation » de familles avec enfants et les personnes âgées ou souffrantes et les nuisances sonores. La vocation seniors doit intégrer ce problème de même que la sécurité.